



DISPENSE D'ENQUÊTE – 11.03.2025

Propriétaire : Marianne Hostettler
Rue du Village 22
1436 Chamblon

N° de parcelle : 169

Nature des travaux et description de l'ouvrage : Installation d'un cabanon de jardin

Adresse de l'ouvrage : Rue du Village 18 – 1436 Chamblon

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal
du 11 mars au 10 avril 2025

Droit de recours (art. 95. LPA-VD Loi sur la procédure administrative) :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée. Il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

La Municipalité